



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation
Mission d'évaluation environnementale de la Charte 2026-2041 du Parc naturel régional
Livradois-Forez

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER

Président

Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Mission d'évaluation environnementale de la Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez.

L'objet, l'organisation et le contenu la mission sont détaillés dans l'annexe technique au présent document descriptif de la consultation – cet annexe technique fait partie intégrante des pièces de la consultation.

Le budget prévisionnel qui sera consacré à cette prestation **est estimé au maximum à 27 000 € HT.**

Le contrat sera conclu pour une durée de 30 mois à compter de sa notification.



4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Valeur technique de l'offre (50%) dont :
 - Compréhension de la mission demandée
 - Méthodologie et phasage proposés
 - Délai de réalisation et calendrier
2. Prix (35%)
3. Moyens humains affectés à la mission (15 %)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

Le présent document descriptif de la consultation et son annexe technique.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation des factures correspondantes aux montants des acomptes et du solde, en fonction de l'avancement de la mission.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.



8- Acomptes

- Un premier acompte de 15% sera versé après ordre de service, au démarrage de la mission, sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 45% sera versé après remise d'une version intermédiaire du rapport d'évaluation environnementale de la Charte 2026-2041, sur présentation d'une facture.
- Un troisième acompte de 25% sera versé après remise de la version du rapport d'évaluation environnementale de la Charte 2026-2041 soumise à l'avis de l'Autorité environnementale, sur présentation d'une facture.
- Le solde de 15% sera versé à l'issue de la mission, après avis de l'Autorité environnementale et remise de la version finale du rapport d'évaluation environnementale de la Charte 2026-2041 apportant des ajustements et des compléments aux éventuelles remarques de l'Autorité environnementale, remise de la déclaration environnementale de la Charte et de l'ensemble des livrables prévus, sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **vendredi 20 mai 2022 à 14h00** (dernier délai).

- par voie postale à l'adresse du syndicat mixte du Parc naturel régional, ou
- ou sur place contre récépissé, aux bureaux du syndicat mixte du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30)
- ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.



DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- le présent document renseigné, daté et signé,
- une note méthodologique argumentée et détaillée de l'intervention,
- la composition de l'équipe projet amenée à intervenir directement dans la mission et les différents rôles de chaque intervenant, ainsi que les ressources mobilisables de manière plus ponctuelles,
- la répartition entre les différents membres dans le cas d'un groupement,
- le nombre de jours consacrés à la mission et le calendrier d'intervention,
- un devis précisant : les coûts journée par type d'intervenant et selon la nature de l'intervention, le montant total de la mission et le coût d'une réunion supplémentaire,
- quelques références similaires ou proches de la mission demandée,
- un RIB.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Président / ou / du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez